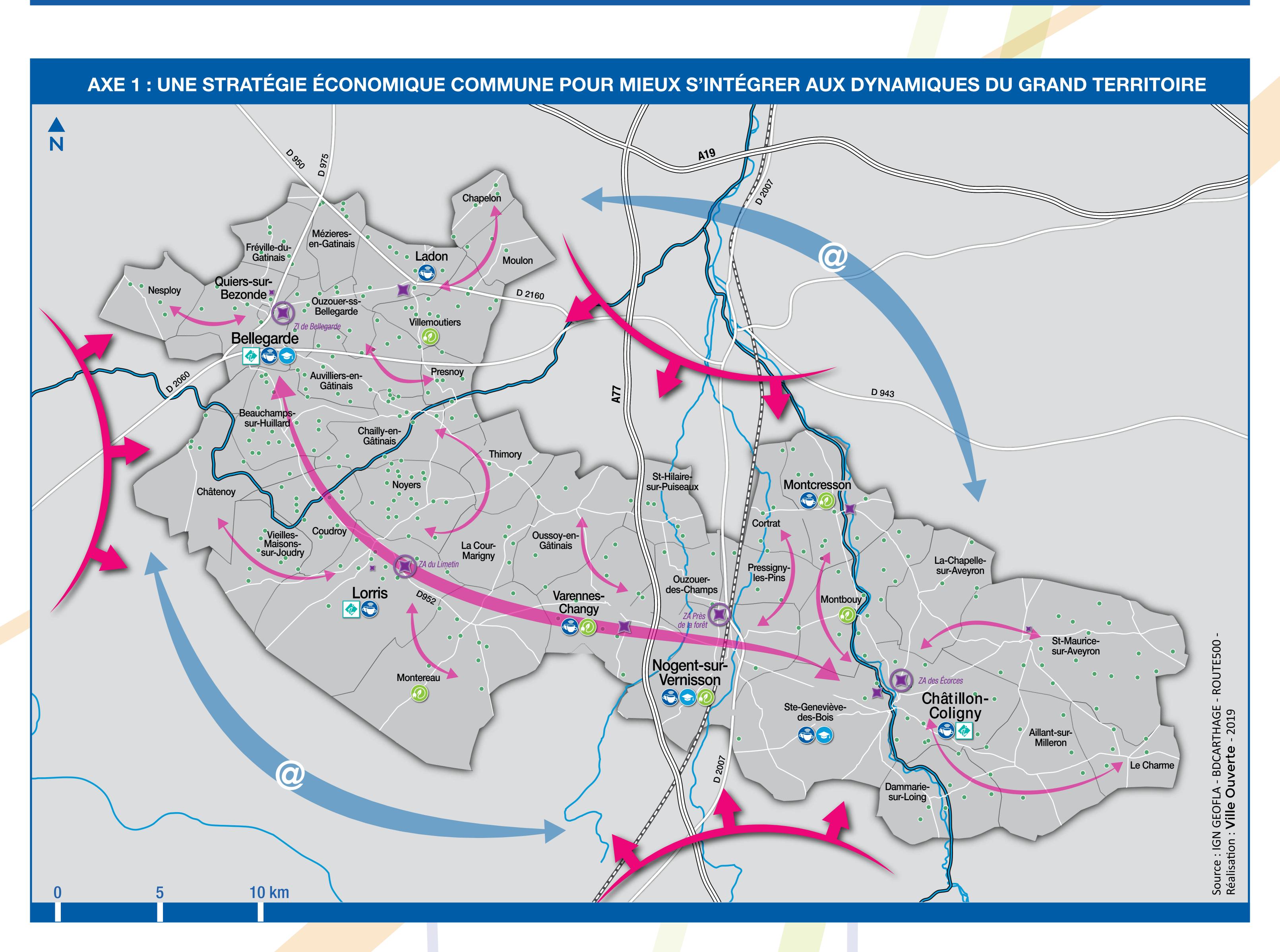
AXE 1 : UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE COMMUNE POUR MIEUX S'INTÉGRER AUX DYNAMIQUES DU GRAND TERRITOIRE



Développer les nouvelles technologies comme condition nécessaire à la stratégie économique.

Organiser le développement de la couverture numérique.

> Couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2024

Créer des espaces de travail partagé.



Créer des espaces de travail partagé dans les polarités principales et secondaires, conçus comme de véritables tiers-lieux, permettant de renforcer l'animation locale dans les centres-bourgs et d'accompagner le développement de nouvelles formes de travail



Zone industrielle de Bellegarde Source : Loire & Orléans Économie

Soutenir les activités économiques existantes et favoriser l'installation et la création de nouvelles entreprises.

Maintenir et développer l'emploi local.

Renforcer les partenariats entre le service développement économique de la Communauté de Communes et les structures d'accompagnement départementales.

Conforter l'offre de formation dans les filières locales.



Conforter l'offre de formation



Zone d'activités Près-la-Forêt à Nogent-sur-Vernisson - Source : Loire & Orléans Économie

Structurer les filières économiques locales et renforcer leur diversité.

Valoriser les zones d'activités pour conforter l'artisanat et les petites industries.

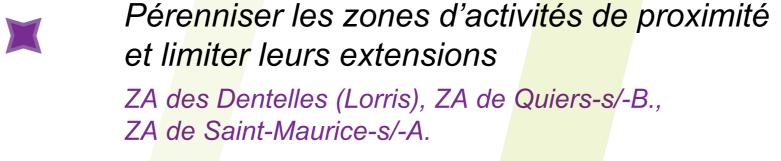


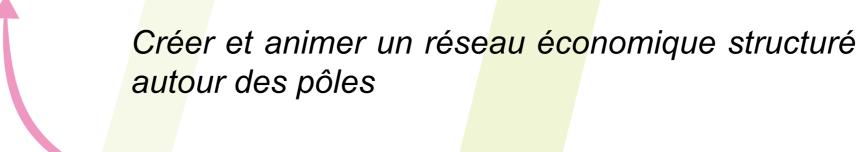
Développer les zones d'activités stratégiques et prévoir des extensions selon les besoins ZI de Bellegarde, ZA des Ecorces (Châtillon-C.),

ZA Près de la Forêt (Nogent-s/-V.), ZA du Limetin (Lorris)



Conforter les zones d'activités d'équilibre et prévoir des extensions selon les besoins ZA Chantereine (Ladon), ZA du Bussoy (Varennes-C.), ZA de la Bonne Dame (Ste Geneviève - B.), ZA les Haies de Chatillon (Montcresson)





Développer la filière des énergies renouvelables.



Développer / conforter les projets d'énergies renouvelables

Structurer la filière des services à la personne.



Développer le tourisme vert et bleu.

Zone d'activités du Pays de Lorris Source : Loire & Orléans Économie

Conforter et diversifier le secteur agricole.

Maintenir un cadre favorable aux activités agricoles.

Assurer des possibilités d'évolution des sièges d'exploitation

Accompagner la diversification des activités agricoles.

Développer les filières longues (production, transformation, commercialisation), en lien avec

des labellisations de qualité

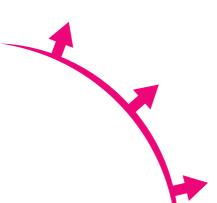
Promouvoir les circuits courts.



Grandes cultures à Ladon – Source : Ville Ouverte

Conforter la capacité du territoire à accueillir les actifs.

Créer un cadre de vie attractif pour des actifs en recherche d'implantation durable.



Rendre attractif le territoire auprès des actifs, en développant une offre attractive de logements, services, commerces et équipements

Accompagner la mise à disposition des logements temporaires pour les actifs en mobilité.

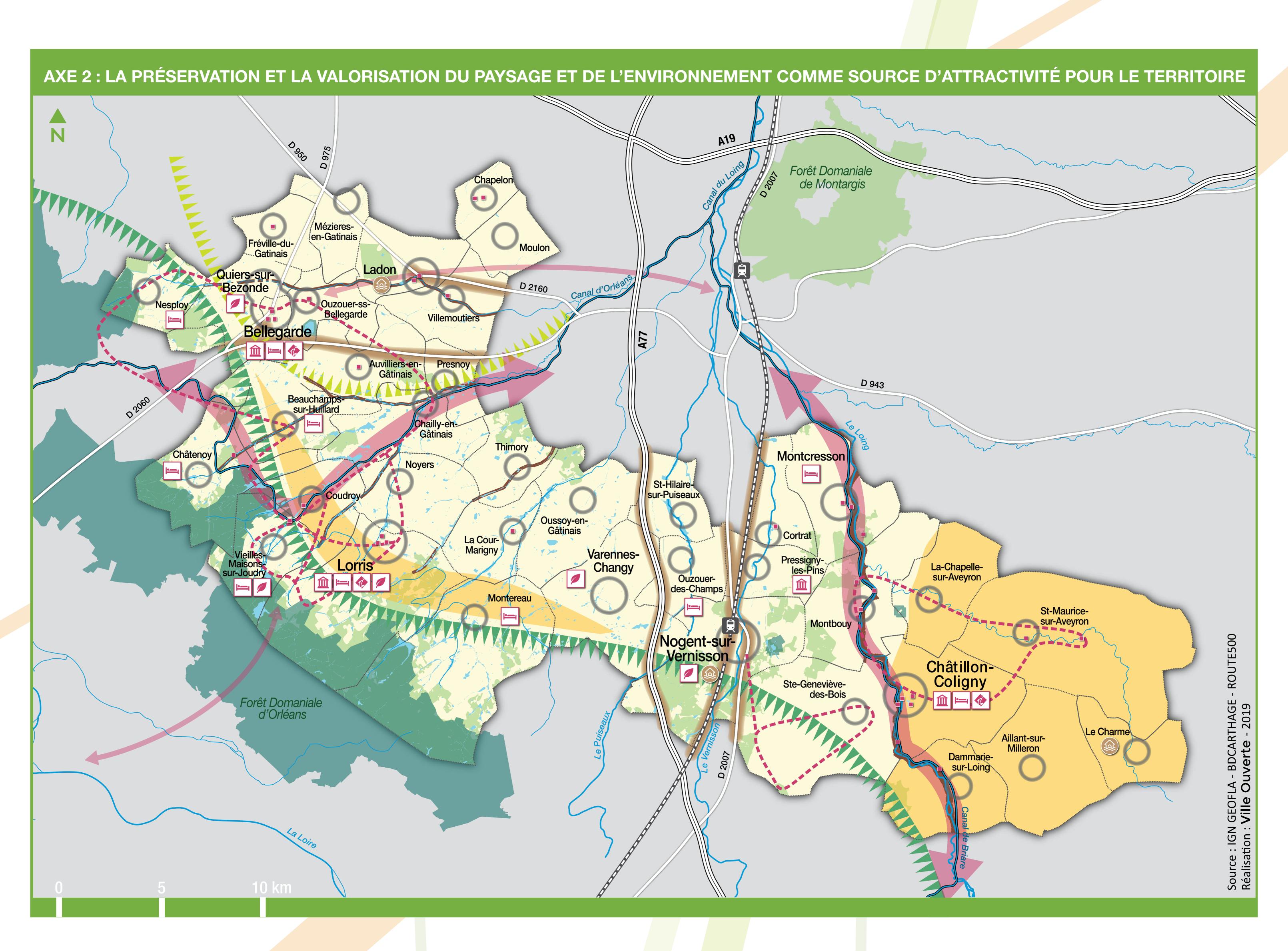
Développer une offre de logements temporaires avec le bail mobilité



Centre-bourg de Châtillon-Coligny – Source : Ville Ouverte



AXE 2 : LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DU PAYSAGE ET DE L'ENVIRONNEMENT COMME SOURCE D'ATTRACTIVITÉ



Préserver la trame verte et bleue en tant que socle naturel du territoire.

Préserver la trame verte.

- Préserver les Sites Natura 2000
- Préserver le bocage

Préserver la trame bleue.

Préserver et mettre en valeur les cours d'eau

Préserver et aménager les zones humides

Préserver et mettre en valeur les canaux



Zone humide de Quiers-sur-Bezonde – Source : Ville Ouverte

Affirmer la singularité du paysage en alternance entre champs ouverts et vallées boisées.

Affirmer l'importance de l'agriculture et de la sylviculture dans le paysage.

Affirmer l'importance de l'agriculture

Affirmer l'importance de la sylviculture

Limiter les atteintes au cadre paysager.

Limiter l'extension des paysages agricoles ouverts

Limiter l'enfrichement des terres

Maîtriser l'intégration paysagère des projets d'énergie renouvelable.

Veiller à l'intégration paysagère exemplaire



Le canal d'Orléans à Vieilles-Maisons sur Joudry

– Source : Ville Ouverte

Préserver la qualité environnementale et le cadre de vie en limitant l'étalement urbain.

S'engager dans la réduction du rythme d'extension de la tâche urbaine.

Limiter l'extension de la tâche urbaine

Maîtriser la densification des lotissements isolés, des hameaux et des écarts et ne pas étendre l'urbanisation

Accompagner les projets visant à l'exploitation des potentiels intra-urbains.

Prioriser l'urbanisation des dents creuses de la tâche urbaine principale

Favoriser le renouvellement des bâtiments vacants ou en ruine



Opération <mark>neuve à</mark> Lorris – Source : Ville Ouverte

Limiter les risques et les nuisances pour préserver la qualité du cadre de vie.

Maîtri<mark>ser l'u</mark>rbanisation dans les zones à risques.

- Maîtriser l'urbanisation dans les zones à risque d'inondation
- Maîtriser l'urbanisation autour des silos de stockage

Limiter l'exposition aux nuisances sonores.

Limiter l'exposition aux nuisances sonores le long



des routes et de la voie ferrée

Le canal de Briare dans le centre de Châtillon-Coligny

– Source : Ville Ouverte

Valoriser la qualité du paysage et de l'environnement dans une stratégie de développement du tourisme et des courts séjours.

Faire la promotion du territoire et créer une image attractive.

- Développer le tourisme patrimonial : château, monument, musée, collection
- Activer une offre de tourisme vert :

du patrimoine

- haltes nautiques, étangs

 Proposer des boucles cyclables de valorisation
- Poursuivre le développement des voies vertes le long des canaux et sur les emprises des anciennes voies ferrées

Développer les infrastructures de tourisme.

- Renforcer le rôle des offices de tourisme
- Conforter et développer l'offre en hébergements touristiques

Valoriser la diversité du patrimoine.

- Révéler les différentes formes du patrimoine : patrimoine naturel, patrimoine bâti, patrimoine du quotidien
- Valoriser les bâtiments classés et inscrits

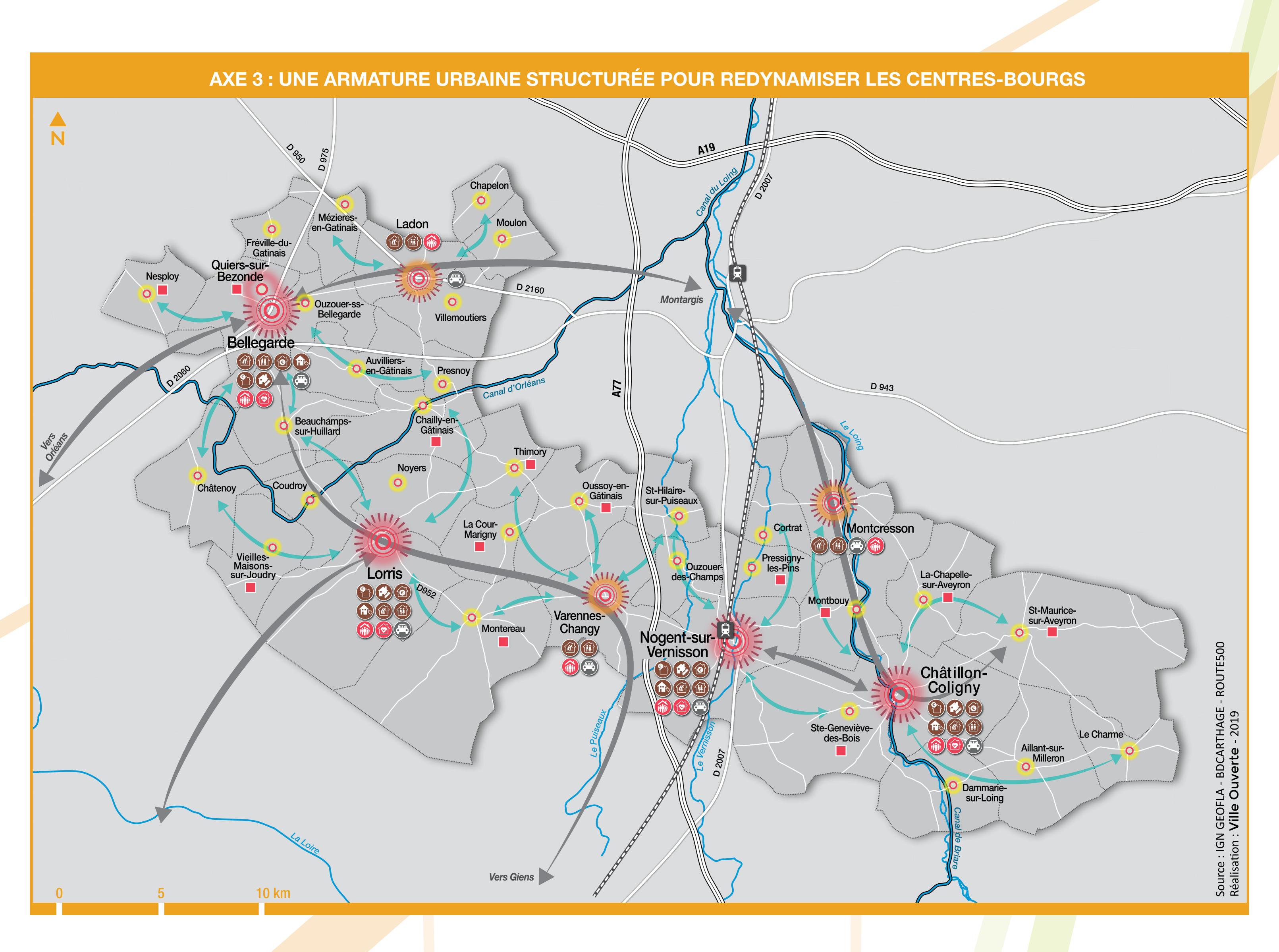
 Protéger et faire connaître le patrimoine bâti local, grâce à l'identification de « 100 pépites »



L'arboretum des Barres – Source : France bleu Loiret



AXE 3: UNE ARMATURE URBAINE STRUCTURÉE POUR REDYNAMISER LES CENTRES-BOURGS



Renforcer l'armature urbaine en hiérarchisant le développement.

S'engager vers une croissance démographique tendant vers 30 000 habitants à l'horizon 2032.

Garantir la diffusion de la dynamique

démographique sur tout le territoire.

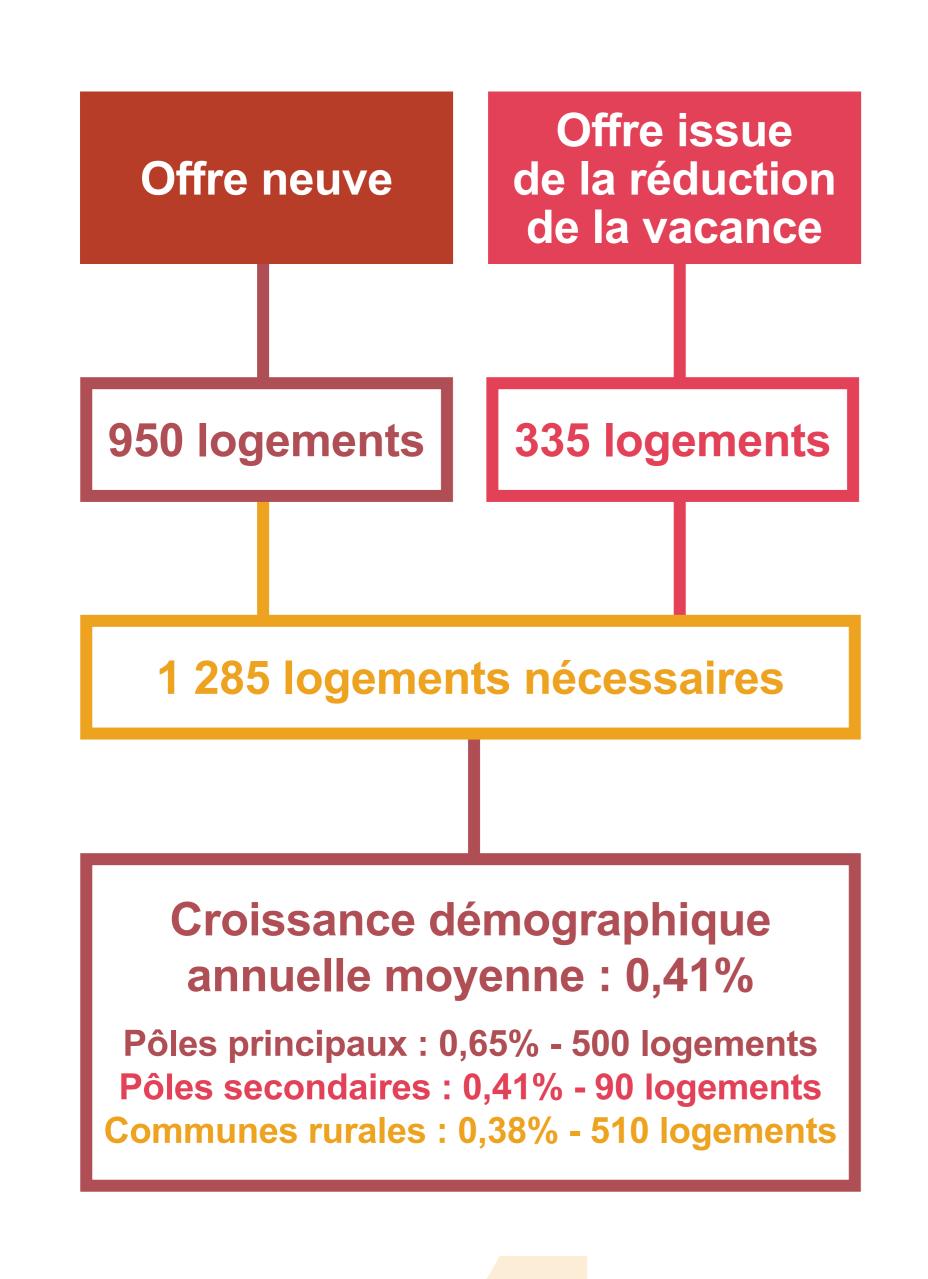
Pôle principal Bellegard

Bellegarde, Lorris, Châtillon-Coligny et Nogent-sur-Vernisson

Pôle secondaire Ladon, Varennes-Changy, Montcresson

Commune rurale

Programmer une offre de 1 285 logements supplémentaires, afin d'accueillir de nouveaux ménages et de répondre aux besoins existants.



Accompagner la diversification des formes d'habitat.

Développer une politique volontariste et transversale de revitalisation des centresbourgs.



Revitaliser les centres-bourgs

Faire de l'amélioration de la qualité du parc existant un levier de la production de logements et de l'attractivité.

S'appuyer sur le réinvestissement du parc de logements vacants pour répondre aux besoins en logement.



Initier des actions pour réinvestir les logements vacants, en priorité sur les polarités principales et secondaires.

Améliorer la qualité du parc résidentiel existant à travers la réhabilitation.



Soutenir la réalisation de travaux pour lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne. Poursuivre et étendre l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Permettre un meilleur accès au logement.

Favoriser l'accession abordable à la propriété.



Positionner l'accession abordable à proximité des commerces, des services et des équipements dans les pôles principaux afin de favoriser leur accès par les habitants

Maîtriser l'évolution des prix du foncier en envisageant une politique foncière.

Permettre le maintien d'une offre locative aidée adaptée aux besoins des ménages.



Travailler en collaboration avec les bailleurs sociaux pour mettre en place des opérations de logements sociaux adaptées aux besoins dans les pôles principaux

Améliorer l'accès au logement des publics spécifiques et favoriser la mixité sociale.

Améliorer l'accès au logement des jeunes.



Développer des programmes adaptés aux jeunes dans les polarités principales et secondaires

Encourager le développement d'une offre de logements pour les personnes âgées et handicapées.

Développer des programmes adaptés aux personnes âgées dans les polarités principales et secondaires

Structurer l'offre d'équipement, de services et de commerces de proximité.

Structurer l'offre d'équipements et de services afin d'en assurer l'accès pour tous les habitants.



Renforcer les équipements structurants dans les polarités et favoriser les mutualisations entre communes

Conforter les équipements de proximité dans les communes rurales

Soutenir le développement de l'offre

d'équipements de santé.

Accompagner les mais

Accompagner les maisons médicales

Soutenir les commerces de proximité dans les centres-bourgs.

Maintenir les commerces existants dans les communes rurales

Maintenir et développer les commerces dans les polarités

Développer les mobilités alternatives à toutes les échelles.

Faciliter les mobilités en direction des pôles régionaux.

regio

Oeuvrer pour le maintien de la gare de Nogentsur-Vernisson

sur-vernisson Améliorer la visibilité de l'offre en transports en commun

Poursuivre l'organisation des mobilités alternatives à l'échelle de la CCCFG.



Favoriser les déplacements actifs du quotidien vers les polarités du territoire.

Pro<mark>mouvoi</mark>r les mobilités douces au quotidien, vers les polarités du territoire

